

# Plastique jetable : les communes peuvent agir

3 mesures pour  
supprimer le plastique  
à usage unique dans  
les collectivités locales



Le plastique à usage unique est responsable de pollutions majeures à l'échelle de la planète : **chaque année, 13 millions de tonnes de déchets plastique se retrouvent dans les océans** pendant que 17 millions de barils de pétrole sont utilisés pour la production de nouveaux produits en plastique.

La tâche paraît immense, mais même si elle ne peut pas agir sur tout, **une collectivité locale dispose de leviers** pour réduire ces pollutions et faire progresser les alternatives à l'usage unique.

Et pour débiter : **voici 3 types de mesures à prendre dès maintenant** pour des territoires sans plastique!

# 01. Bannir les produits à usage unique dans les achats publics

## Le principe

Adopter une charte applicable à l'ensemble des achats publics de la collectivité, qui prévoit de bannir les produits en plastique à usage unique (vaisselle, bouteilles, barquettes, capsules..).

## Faisabilité technique et juridique



PLUS D'IDÉES  
ET D'ÉLÉMENTS  
TECHNIQUES  
SUR NOTRE FICHE  
EN LIGNE.

## Ils l'ont fait !

- La **ville d'Hambourg en Allemagne** a banni de ses achats publics les gobelets, bouteilles d'eau et capsules à café.
- À **Strasbourg**, c'est l'appel d'offres relatif à la fourniture des cantines scolaires qui a été révisé : la ville y a inscrit le principe du passage progressif à des contenants réutilisables à la place des contenants jetables utilisés jusqu'à présent.

## EXTRAITS DE L'APPEL D'OFFRE

**Genèse du processus tour bac inox et tri des déchets :** "L'objectif est de réduire le volume des déchets produits par les restaurants scolaires, en remplaçant progressivement les barquettes plastiques jetables préportionnées des restaurants maternels, qui fonctionnent en service à table, par une livraison en vrac dans des bacs inox Gastronormes réutilisables."

**Analyse du nouveau mode de fonctionnement en restauration maternelle :** "Dans le cadre du nouveau marché de fourniture des repas, la livraison des plats principaux, en restauration maternelle, sera réalisée en vrac dans des bacs inox Gastronormes 'norme GN1/1 et subdivisions GN1/2 et GN1/3) en lieu et place de barquettes plastiques jetables préportionnées en table de 6 ou 8."

## 02. Interdire ou encadrer l'utilisation de produits plastiques jetables dans l'espace public

### Le principe

Prendre un arrêté interdisant l'utilisation de produits plastiques à usage unique (gobelets, pailles, bouteilles..) à l'occasion d'événement festifs ou sportifs et mettre à jour le règlement d'occupation du domaine public pour limiter l'utilisation du plastique dans les commerces et restaurants.

### Faisabilité technique et juridique

Il n'est juridiquement pas possible d'interdire de façon générale sur le territoire communal la vente d'un objet en plastique mais les collectivités locales bénéficient de deux outils leur permettant d'encadrer l'utilisation de ces produits sur le domaine public. D'une part, les collectivités peuvent renforcer les dispositions de leur règlement d'occupation du domaine public (document général et générique) ainsi que les autorisations individuellement délivrées aux occupants habituels (commerces, restaurants..) ou ponctuels (festivités diverses) pour proscrire l'utilisation de certains objets, par exemple les gobelets jetables. D'autre part, elles peuvent prendre des interdictions ponctuelles dans le cadre d'arrêtés encadrant le déroulement de manifestations sur la voie publique.

### Ils l'ont fait!

- À l'occasion de la fête de la musique, la ville de **Rennes** a pris un arrêté interdisant l'utilisation de gobelets en plastique jetable sur le domaine public.
- La ville de Tournai a pour sa part modifié **le règlement général de police de la ville** pour interdire l'usage par les cafetiers de gobelets en plastique jetable sur les terrasses (point 5, p.3 du règlement).



## 03.

# Faciliter l'accès aux alternatives au plastique à usage unique

### Le principe

Accompagner les mesures d'interdiction du plastique jetable par des mesures facilitant l'accès de tous aux alternatives réutilisables :

- fontaines à eau dans l'espace public,
- prêt de vaisselle réutilisable,
- valorisation des commerçants proposant des contenants réutilisables,
- mise en place d'un système local de consigne pour réutilisation
- etc.

### Ils l'ont fait !



Freiburg Cup - DR

- La **ville de Fribourg en Allemagne** propose depuis 2016 aux commerçants des gobelets réutilisables consignés pour les boissons chaudes à emporter. 26 000 "Freibourg cup" sont aujourd'hui en circulation dans 112 cafés de la ville.
- La **ville de Roubaix** propose aux commerçants de devenir "commerçants zéro déchet" via une charte d'engagements et valorise leur démarche.
- Les villes de **Paris** ou **San Francisco** tiennent à jour des cartes des points d'eau potable à disposition dans la ville. Certaines fontaines proposent également de l'eau filtrée ou de l'eau gazeuse.
- Le **Sydevom**, une collectivité locale des Alpes de Haute-Provence, propose aux associations et particuliers un service de prêt de vaisselle réutilisable pour les événements et manifestations culturelles.

# Dépassons nos limites, pas celles de la planète.

Zero Waste France est une association  
qui défend la démarche zéro déchet,  
zéro gaspillage.

[www.zerowastefrance.org](http://www.zerowastefrance.org)

